



La première réunion plénière annuelle de l'AREPO pour 2018 se tiendra

Le 20 et 21 mars 2018

près du siège commun des Régions Hesse, Emilia-Romagna et Nouvelle-Aquitaine,

Rue Montoyer 21, Bruxelles

MARDI 20 MARS

L'Assemblée Générale aura lieu le mardi 20 mars 2018 de 12:00 à 16:30.

Tous les travaux seront traduits en anglais, espagnol, français, grec et italien.

L'ordre du jour sera le suivant :

Accueil des participants / Déjeuner - 12:00 - 13:30

Assemblée Générale Extraordinaire – 13:30 – 14:00

- Modification des statuts de l'AREPO

Partie statutaire - 14:00 – 14:45

- Ordre du jour de la réunion plénière
- Rapport moral du Président
- Rapport annuel des comptes 2017 et budget prévisionnel 2018
- Vote de la cotisation 2018
- Election du Vice-président
- Election du trésorier

Partie thématique - Présentation du rapport d'activités 2017 - 14:45 - 16:30

- Position de l'AREPO sur l'avenir de la PAC après 2020
- L'arrangement de Lisbonne sur les IG
- Point sur la politique de promotion : nouveau programme de travail 2018
- Présentation de l'étude de l'AREPO sur le rôle de Région dans la modification des cahiers de charge des IG
- Questions diverses : étude sur les marques territoriales

Fin - 16:30



MERCREDI 21 MARS

Le 21 mars se tiendront les « **Rencontres européennes des produits de qualité et d'origine** » près du siège commun des Régions Hesse, Emilia-Romagna et Nouvelle-Aquitaine, Rue Montoyer 21, Bruxelles.

L'évènement sera structuré en deux parties :

1. la **conférence** « Une nouvelles PAC pour des aliments de qualité » l'après-midi (**15:00 – 18:30**)
2. et la **présentation et dégustation des produits** d'origine de nos régions membres la soirée (**19:00 – 23:00**).

Cette édition sera organisée dans le cadre du projet AGROSMARTcoop « Espace pour l'intégration, la compétitivité et la croissance économique intelligente des coopératives agroalimentaires de l'espace rural Sudoe », un projet européen cofinancé par le programme Interreg Sudoe qui vise à pallier les problèmes des zones rurales de l'espace Sudoe et promouvoir leur développement à travers le soutien de leurs coopératives agroalimentaires.

[Pour plus d'information, vous pouvez consulter le programme de la conférence.](#)